1 & 2 - Personnages des logos intervertis entre les Allocations familiales et l'Assurance Maladie : Cycle de la vie pour l'Assurance Maladie et la famille pour les Allocations familiales. 3 - Timbre des 70 ans et non des 30 ans / Prénoms intervertis entre LAROQUE et CROIZAT. 4 - Versement des prestations familiales par la Caf et non par Pole emploi. 5 - Versement de la pension de retraite par la Carsat et non l'Urssaf. 6 - Remboursement des

JEU DES ERREURS

médicaments par l'Assurance Maladie et non par l'Assurance Médicale. 7 -La carte Vitale, avec un « e », n'est pas un titre de transport. C'est une carte à puce qui des 16 ans, atteste de l'affiliation et des droits de l'assuré à l'Assurance maladie.